

Commission sur les finances et l'administration

Étude du rapport annuel de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal du 18 novembre 2024
et au conseil d'agglomération du 21 novembre 2024

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes : <https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Président

M. Pierre Lessard-Blais
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidents

M. Georges Bourelle
Ville de Beaconsfield

M. Laurent Desbois
Arrondissement d'Outremont

Membres

M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

Mme Lisa Christensen
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies — Pointe-aux-Trembles

M. Alan DeSousa
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Ahuntsic-
Cartierville

M. Benoit Gratton
Arrondissement de Verdun

Mme Vicki Grondin
Arrondissement de Lachine

Mme Virginie Journeau
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies — Pointe-aux-Trembles

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray — Saint-
Michel–Parc-Extension

Montréal, le 18 novembre 2024

Mme Martine Musau Muele
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur les finances et l'administration, le rapport de l'étude sur le rapport annuel 2023 de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal, ainsi que les recommandations de la Commission adoptées le 15 octobre 2024, et ce conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009)*.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Pierre Lessard-Blais
Président

(ORIGINAL SIGNÉ)

Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Président

M. Pierre Lessard-Blais
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidents

M. Georges Bourelle
Ville de Beaconsfield

M. Laurent Desbois
Arrondissement d'Outremont

Membres

M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

Mme Lisa Christensen
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies — Pointe-aux-Trembles

M. Alan DeSousa
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Ahuntesic-
Cartierville

M. Benoit Gratton
Arrondissement de Verdun

Mme Vicki Grondin
Arrondissement de Lachine

Mme Virginie Journeau
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies — Pointe-aux-Trembles

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray — Saint-
Michel–Parc-Extension

Montréal, le 21 novembre 2024

Madame Nancy Blanchet
Présidente du conseil d'agglomération
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur les finances et l'administration, le rapport de l'étude sur le rapport annuel 2023 de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal, ainsi que les recommandations de la Commission adoptées le 15 octobre 2024, et ce conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération* (RCG 06-024).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Pierre Lessard-Blais
Président

(ORIGINAL SIGNÉ)

Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. LE PROCESSUS DE L'ÉTUDE	1
2. RAPPORT 2023 DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE	2
3. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	3
CONCLUSION	7
ANNEXE — Personnes-ressources en soutien à la Commission	8

INTRODUCTION

Suivant le programme d'activités des commissions permanentes pour l'année 2024¹, la **Commission sur les finances et l'administration** a procédé à l'étude du rapport annuel de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (ci-après le rapport).

À l'occasion d'une séance de travail de la Commission, Mme Andrée Cossette, vérificatrice générale, a présenté les grandes lignes de son rapport et a répondu aux questions des commissaires. Elle était accompagnée de M. François Arbez, vérificateur général adjoint, Direction de l'audit des technologies de l'information, et de Mme Kim Tardif, vérificatrice générale adjointe, Direction de l'audit financier et administration.

Le présent document détaille les constats et les recommandations de la Commission, adoptés à la suite du processus d'étude. Ces recommandations sont déposées aux conseils municipal et d'agglomération.

1. LE PROCESSUS DE L'ÉTUDE

Le rapport de la vérificatrice générale a été déposé aux assemblées du conseil municipal du 17 juin 2024 et du conseil d'agglomération du 20 juin 2024, et ainsi rendu public.

La vérificatrice générale et son équipe ont présenté une nouvelle fois le rapport, cette fois à huis clos, lors d'une séance de travail de la Commission tenue le 4 octobre 2024.

Les commissaires se sont par la suite réunis et ont délibéré en deux séances. Ils ont pris connaissance des principaux constats du rapport, puis ont élaboré leurs recommandations qui ont été adoptées à l'unanimité, en séance, le 15 octobre 2024. Les constats et les recommandations de la Commission sont présentés à la partie 3 de ce rapport.

Le rapport 2023 de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal est accessible sur le site du Bureau du vérificateur général, à bvgmtl.ca.

¹ Résolutions CM24 0309 et CG24 0151.

2. RAPPORT 2023 DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Le rapport de la vérificatrice générale a été préparé par le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG). Il résume les vérifications et les audits menés par l'équipe du BVG en 2023 et se décline en sept parties :

1. Mot de la vérificatrice générale
2. Audits de performance et des technologies de l'information
 - 2.1 Gouvernance et cadre de gestion à l'Office de consultation publique de Montréal
 - 2.2 Accessibilité universelle des bâtiments de la Ville de Montréal
 - 2.3 Gestion des habitations à loyer modique de l'Office municipal d'habitation de Montréal
 - 2.4 Gestion des projets à la Société du parc Jean-Drapeau
 - 2.5 Gestion du système Qlik Sense
 - 2.6 Gestion de la désuétude des technologies de l'information
 - 2.7 Gestion des objets connectés
3. Tests d'intrusion logique
4. Audit des états financiers et autres rapports
5. Reddition de comptes
 - 5.1 Reddition de comptes relative aux personnes morales ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000\$ de la Ville de Montréal
 - 5.2 Application des recommandations de la Ville de Montréal
6. Rapports de gestion
 - 6.1 Situation du Bureau du vérificateur général
 - 6.2 Suivi – Plan stratégique 2022-2024
7. Annexes
 - 7.1 Extraits de la *Loi sur les cités et villes*
 - 7.2 Relevé des comptes du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport et la présentation peuvent être consultés sur le site du [Bureau du vérificateur général](#).

3. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

La Commission sur les finances et l'administration a étudié le rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal, Mme Andrée Cossette, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les commissaires soulignent la qualité des travaux du Bureau du vérificateur général de Montréal et rappellent que l'audit et la reddition de comptes transparents des activités de la fonction publique sont indispensables à une saine démocratie et contribuent à la confiance des Montréalaises et des Montréalais dans leur gouvernance municipale. Ils remercient la vérificatrice générale et son équipe pour leur disponibilité et leur diligence dans la présentation de leur rapport devant la Commission.

À l'issue de ses travaux, la Commission soumet ses constats et ses recommandations.

1. Considérations générales et mise en application des recommandations de la vérificatrice générale

CONSIDÉRANT les exigences élevées des Montréalaises et des Montréalais quant à la transparence et à la gestion rigoureuse des fonds publics par l'administration municipale et par les personnes élues;

CONSIDÉRANT que la mission du Bureau du vérificateur général (BVG) est d'offrir aux personnes élues du conseil municipal ainsi qu'aux citoyennes et citoyens une évaluation objective et indépendante de la gestion des fonds publics, incluant l'utilisation efficiente des ressources, la conformité aux lois et règlements, ainsi que la fiabilité des états financiers de la Ville de Montréal et des organismes sous son périmètre comptable;

CONSIDÉRANT les hauts standards de qualité des audits et la valeur ajoutée des travaux de vérification axés sur l'économie, l'efficacité et l'efficacé, ainsi que sur des analyses de risques;

CONSIDÉRANT la rigueur méthodologique et la qualité du rapport 2023 de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT que le rapport 2023 de la vérificatrice générale de Montréal compile huit audits de performance et des technologies de l'information, quatre rapports d'audit financier, un test d'intrusion logique et deux redditions de comptes;

CONSIDÉRANT les plans d'action adoptés par les unités d'affaires en collaboration avec le BVG, ainsi que le suivi continu et stratégique effectué par le comité d'audit de la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT l'amélioration du taux de mise en œuvre des plans d'action issus des recommandations par les unités d'affaires, en progression depuis 2021, et qui s'établit à 68 % en 2023;

CONSIDÉRANT que le BVG fournit trimestriellement à la direction de la Ville de Montréal l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'action par les unités d'affaires, lui permettant ainsi d'intervenir au besoin;

CONSIDÉRANT que le fait de ne pas appliquer les recommandations de la vérificatrice générale peut exposer la Ville de Montréal à certains risques.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-1.** Endosser les constatations et les recommandations du rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et les mettre en œuvre dans un court délai.
- R-2.** Travailler conjointement avec le BVG pour poursuivre la progression du taux de mise en œuvre des plans d'action des unités d'affaires et y consacrer les ressources nécessaires.
- R-3.** À la réception des rapports trimestriels du BVG détaillant l'avancement des plans d'action par les unités d'affaires, évaluer le degré de risque que représentent les plans d'action non réalisés.

2. Auditeur indépendant de la Ville de Montréal

CONSIDÉRANT le travail effectué par l'auditeur indépendant quant à la vérification annuelle des rapports financiers de la Ville de Montréal, soit l'audit des comptes et affaires du BVG, l'audit des états financiers consolidés de la Ville ainsi que l'audit des états financiers d'autres organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les cités et villes* (LCV) prévoit que le conseil municipal nomme un auditeur indépendant pour un maximum de cinq exercices financiers;

CONSIDÉRANT que, selon la LCV, une personne ne peut pas exercer les fonctions d'auditrice indépendante si, au cours de l'exercice concerné, elle ou son associé détient, directement ou indirectement, un intérêt ou une commission dans un contrat avec la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une firme est l'auditrice indépendante de la Ville depuis 2002 et l'unique soumissionnaire depuis 2017;

CONSIDÉRANT le rapport remis par la Commission sur l'examen des contrats lors du conseil municipal du 16 septembre dernier, dans lequel la Commission exprime ses inquiétudes devant la récurrence du contrat au même adjudicataire, et ce, depuis plus d'une vingtaine d'années;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission sur l'examen des contrats demandant que « le Service [des finances et de l'évaluation foncière] étudie et mette en place des mesures pour favoriser et faciliter la rotation des contractants, qui effectuent l'audit des états financiers de la Ville, et qu'il s'adresse, au besoin, aux autorités compétentes »².

² Commission permanente sur l'examen des contrats, Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres — Mandat SMCE240029003, à la page 5.

La Commission formule la recommandation suivante à l'Administration :

R-4. Développer et appliquer une stratégie pour favoriser une rotation des firmes pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal, comme le veulent les bonnes pratiques, y compris l'extension des délais de l'appel d'offres, pour éviter une récurrence de la vérification externe des finances de la Ville par la même firme.

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité lors d'une séance de travail de la Commission sur les finances et l'administration tenue le 15 octobre 2024, en visioconférence.

CONCLUSION

La Commission sur les finances et l'administration tient à remercier les personnes-ressources du Bureau du vérificateur général qui l'ont soutenue dans la réalisation de ce mandat, et en particulier les personnes dont les noms sont présentés en annexe.

Dans le respect du mandat qui lui a été confié, la Commission a choisi de formuler des recommandations confirmant son appui aux conclusions et aux recommandations de la vérificatrice générale.

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, de même que sur la page internet des commissions permanentes : montreal.ca/sujets/commissions-permanentes.

ANNEXE —Personnes-ressources en soutien à la Commission

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Mme Andrée Cossette, vérificatrice générale

M. François Arbez, vérificateur général adjoint, Direction de l'audit des technologies de l'information

Mme Kim Tardif, vérificatrice générale adjointe, Direction de l'audit financier et administration

Ville de Montréal
Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

NOVEMBRE 2024

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site internet des commissions permanentes : <https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL